

Recherche documentaire sur le Mur d'Hannibal



Figure 1, Mur d'Hannibal, photo du deuxième segment de développement longitudinal ⁽¹⁾

Romain Andenmatten

2007

⁽¹⁾ Toutes les illustrations sont de l'auteur, sauf contre indication.

Sommaire :

1) Description générale et situation :	3
2) Description précise du site :	3
3) Problématique et propositions :	8
4) Les documents existants :	9
5) Recherche comparative :	15
6) Résultats des comparaisons :	31
7) Essais d'interprétation de la structure :	32
8) Conclusion :	34
9) Références bibliographiques :	35
10) Table des illustrations et des extraits :	36

1) Description générale et situation :

Le mur d'Hannibal a été construit à 2643m d'altitude en position de léger contre bas d'une crête qui se développe dans le prolongement de la pointe des Toules (2727m) et dans la direction des contreforts de la Pointe de Boveire (3160m) (fig. 2). Cette crête est formée par un replat dans son versant nord et un à-pic dans son versant sud. Il est intéressant également de noter que le mur, de par sa situation et son implantation, est à l'abri des avalanches, éboulements et autres oavilles (à val= ce qui vient en bas). Il est aujourd'hui difficilement visible et se confond facilement, pour celui qui n'en a pas connaissance, avec le pierrier qui le borde et d'où apparemment, les matériaux servant à sa construction ont été tirés. Depuis cette position nous pouvons observer aussi bien le Grand-Saint-Bernard que la basse vallée d'Entremont avec le seuil de Champex, tandis que sur la pointe des Toules à quelques centaines de mètres une vue dégagée sur toute la vallée s'offre à nous. On peut également citer dans la région, le col de Lâne (3027m) qui lui, ouvre un passage en direction du val de Bagnes.

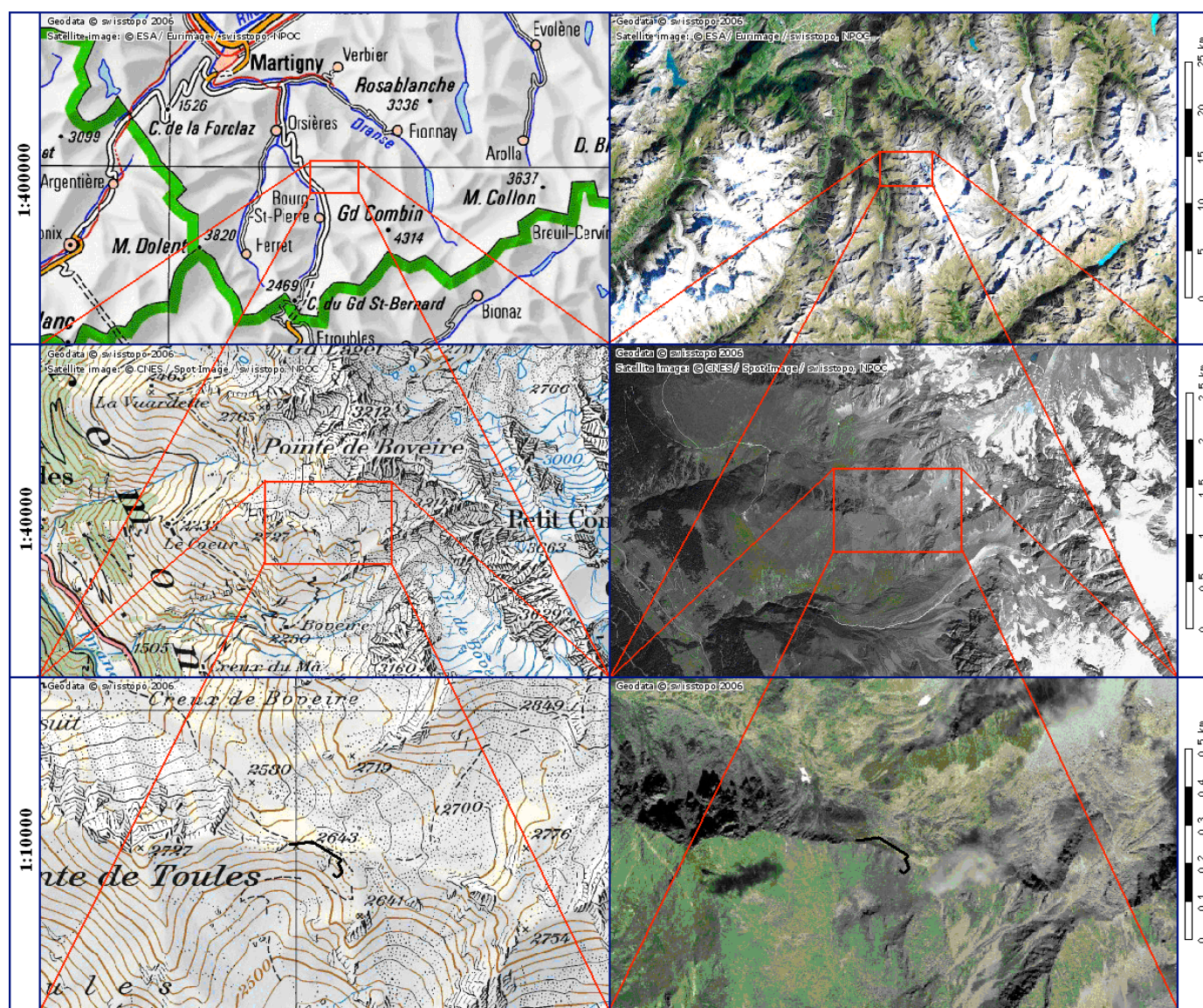


Figure 2, cartes et photos aériennes de la situation du Mur d'Hannibal d'après <http://www.swisstopogeodata.ch>

2) Description précise du site :

La ruine se développe en trois segments principaux entrecoupés de deux structures de rupture d'angle plus importantes et d'une structure complexe à son extrémité sud. L'appareil est en pierres sèches non équarries, à double parement et remplissage simple. Le module général des pierres est de 15 à 60cm mais quelques blocs de très grande taille font plus de 80cm.

Le premier segment de développement longitudinal, à l'extrémité nord-ouest du mur, se développe dans un axe ouest-est pour une longueur de 62m (fig. 3). Dans cette portion la structure n'est plus que visible en marquage au sol avec une élévation très faible de l'ordre de 50cm. Sur ce tronçon les éboulis du mur ont une emprise au sol d'une largeur moyenne de sept mètres. Le marquage au sol possédant de nombreux décrochements et renflements du à l'éboulement, on ne peut tracer une ligne précise de limite au mur pour cette première partie. Dans cette portion le mur est en mauvais état de conservation et la végétation l'a presque recouvert en certains endroits. A l'extrémité Est de ce tronçon, l'élévation augmente pour rejoindre la première structure de rupture d'angle.



Figure 3, Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum du premier segment de développement longitudinal

Celle-ci possède une forme sub-trapézoïdale et est une des parties les mieux conservées de la structure. L'emprise au sol s'y développe sur une surface d'environ 16m de base, 16m de coté et 12m pour le petit coté. L'élévation y est la plus marquée du mur et atteint près de 3m à l'angle extérieur pour 2m à l'intérieur dans sa partie est (fig. 4). Plusieurs pans de parement y sont visibles et une assise recouvre par endroits le sommet du mur. La partie intérieure est fortement encombrée d'éboulis de très grande taille mais au sud se développe une petite structure particulière. Une dalle de grande taille soutenue par des empilements de pierre formant une petite cavité. Sur la face d'un bloc qui supporte la dalle sont gravés dans la pierre une série de signes.



Figure 4, Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum de la première structure de rupture d'angle

Le second segment de développement longitudinal vient ensuite en partant de l'angle sud-est de cette première structure de rupture d'angle. Celui-ci, d'axe nord-ouest sud-est, fait environ 93m de longueur. Il n'est pas tout à fait rectiligne et suit plutôt une courbe de niveau à l'aval de la crête (fig. 5). Crête qui est séparée en deux par une dépression aux environs du 65^{ème} mètre de ce tronçon. Le mur suit alors une crête secondaire. L'état de conservation de cette partie est moyen à bon et son emprise au sol moyenne est d'environ 5m de largeur. En certains endroits, est clairement visible le parement du mur ainsi qu'une assise sommitale d'une largeur de 2 à 3m. Sa hauteur moyenne est de 1 à 2m mais diffère fortement entre l'amont faible et l'aval plus important jusqu'à la séparation des deux crêtes, où elle devient quasi égale.



Figure 5, Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum du second segment de développement longitudinal

La deuxième structure de rupture d'angle se situe dans son prolongement. Elle ressemble à la première mais son élévation est moins bien conservée. Elle est également de forme sub-trapézoïdale et son emprise au sol recouvre une surface de 14m sur un côté et de 17m environ sur les trois autres. Son élévation est de 1 à 2m. Cette structure est entièrement construite sur la pente Sud et le sommet de la petite crête secondaire. Une pente qui est en cet endroit proche des 40°. La dépression entre les deux crêtes est comblée par le mur à l'angle Sud-Est de cette structure. Le mur de comblement en « V » a une élévation de plus de 2m et a formé un renflement suivi d'une terrasse herbeuse de son côté amont.

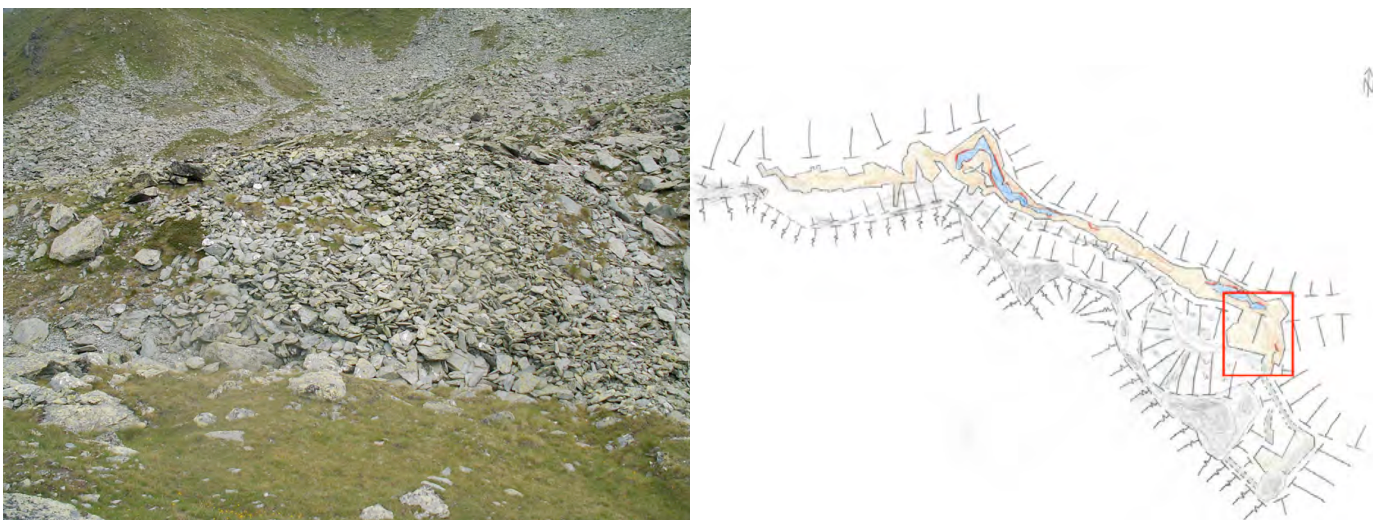


Figure 6, Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum de la seconde structure de rupture d'angle

Le troisième segment de développement longitudinal du mur, d'axe nord-nord-ouest sud-sud-est, long de environ 22m, est recouvert par un bourrelet végétal de environ 50cm de hauteur et 2m de largeur. Sur cette portion, peu de pierres sont apparentes et nous ne pouvons actuellement que supposer la présence du mur éboulé sous le couvert végétal (fig. 7).



Figure 7, Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum du troisième segment de développement longitudinal

Le mur se termine par ce que j'ai nommé la structure complexe (fig. 8). Cette structure profite d'un éperon de roche affleurant en son sud, de l'à-pic de la crête principale à l'ouest et d'un second éperon qui borde l'à-pic en son nord. Elle se développe tout d'abord dans une forme sub-trapézoïdale mais possède également un petit retour le long de l'arrête de crête formé d'un bourrelet de végétation et d'un surcreusement. La partie trapézoïdale se divise en deux portions en partie recouvertes par un bourrelet herbeux. La première partie fait un « L » qui se développe dans sa grande longueur sur un axe nord-est sud-ouest pour une distance de 15m et une largeur moyenne de 6m. Cette partie subit une pente d'environ 25° en direction du sud-est. Dans sa petite longueur, il est d'axe nord-ouest sud-est, prend fortement appui sur l'éperon rocheux sud précité et fait une longueur de 8m pour une largeur moyenne de 5m. L'élévation de cette partie ne dépasse pas 50cm en prenant en compte la pente. L'autre côté, qui ferme le trapèze, est d'axe nord sud. Il est en partie sous un bourrelet végétal et seules quelques pierres apparaissent à son extrémité sud. Sa longueur est de 12m pour une largeur moyenne de 1 à 2m et une élévation d'environ 30cm. Le petit retour, d'axe sud-est nord-ouest, est de 15m environ de longueur et 2m de largeur. On observe un surcreusement de environ 50cm de profondeur à son amont.



Figure 8, Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum de la structure complexe

Nous avons réalisé ce relevé de l'emprise au sol du mur éboulé et des éléments particuliers liés à son implantation au cours de deux sorties sur le site. Ce relevé a été effectué à l'aide de mesures à la chevillière et de directions azimutales tirées à la boussole et reportées sur un planum. (fig. 9) A ce planum a été ajoutée une fiche de description sous forme de fiche de décapage. Des imprécisions apparaîtront sûrement sur ce dessin lors d'investigations plus approfondies mais cette description donne à notre avis une bonne idée générale du mur d'Hannibal, une structure aussi extraordinaire par sa taille, plus de 260m de longueur, par son assise sommitale qui devait avoir dans les 2m de largeur et son élévation qui par endroit pouvait atteindre les 3m, ainsi que par sa position sur une crête à plus de 2600m d'altitude.



Figure 9, Mur d'Hannibal, planum général de la structure

3) Problématique et propositions :

Les informations et descriptions que nous possédons actuellement ne nous permettent donc en aucun cas d'attribuer à une période précise la construction du mur d'Hannibal, de connaître le nom de ses bâtisseurs ou sa fonction originale. Néanmoins plusieurs hypothèses existent sur le mur. Mais plutôt que de les citer exhaustivement, nous n'en exposerons que les idées principales ; les articles ci-dessous pouvant servir d'approfondissement. La première remarque communément admise est que bien qu'il porte le nom d'un des Carthaginois les plus célèbres, le mur n'ait aucun rapport avec celui-ci. Les hypothèses proposées qui nous restent sont donc les suivantes : une structure celtique, sarrasine ou récente ; ayant possédé des fonctions militaires ou civiles. Il reste à noter qu'aucune de ces hypothèses n'a pu jusqu'à aujourd'hui être confirmée. Un détail intéressant que nous n'avons pas pu encore approfondir pourrait nous en apprendre plus : les signes gravés dans la petite cavité de la première structure de rupture d'angle. Mais le site n'étant pas accessible en hiver, nous avons donc entrepris, durant cette période, de réunir les documents écrits ayant rapport au mur, de prendre contact avec les personnes ayant écrits des articles à son sujet et d'établir une collection de comparaison de construction semblables. Néanmoins à long terme, seule une campagne de sondages ponctuels de part et d'autre du mur dégagant ses fondations nous permettra de visualiser son insertion stratigraphique et d'en proposer une datation et une meilleure compréhension. Une compréhension qui nous apporterait des informations sur le développement de structures monumentales de haute altitude dans les Alpes et pourrait devenir une base pour une meilleure compréhension des dynamiques de peuplement de ces régions.

4) Les documents existants :

Les informations se rapportant au mur d'Hannibal sont pour le moins rares. A l'exception des Anciens de la région, de quelques chasseurs, bergers, militaires ou promeneurs, peu nombreux sont ceux qui connaissent même son existence. On se rend rapidement compte lorsque l'on s'y intéresse qu'il n'a jusqu'à aujourd'hui pas fait l'objet d'étude précise. Les seuls témoignages écrits à son sujet sont tout d'abord ceux de quelques cartes topographiques : **"La carte 1:50000, Orsières, 1878 "** où il apparaît sous la forme d'une ligne brisée accompagnée de la mention « Rnes », abréviation pour ruines, **"La carte 1:50000, Col du grand St Bernard, 1905 "** où figure un report de pierre et le mot « mur » et **"La carte 1:50000, Orsières, 1935, TA-529 "** où, il est marqué sous la forme d'une ligne de pointillés. Il existe également quelques citations écrites dans divers ouvrages et articles que nous allons citer ci-dessous.

Dans l'ouvrage du chanoine Quaglia et de monsieur Théo Lattion, **"Liddes à travers les âges, Commune de Liddes, 1984, p.169 "**, le mur se trouve cité et également relevé succinctement (fig. 10).

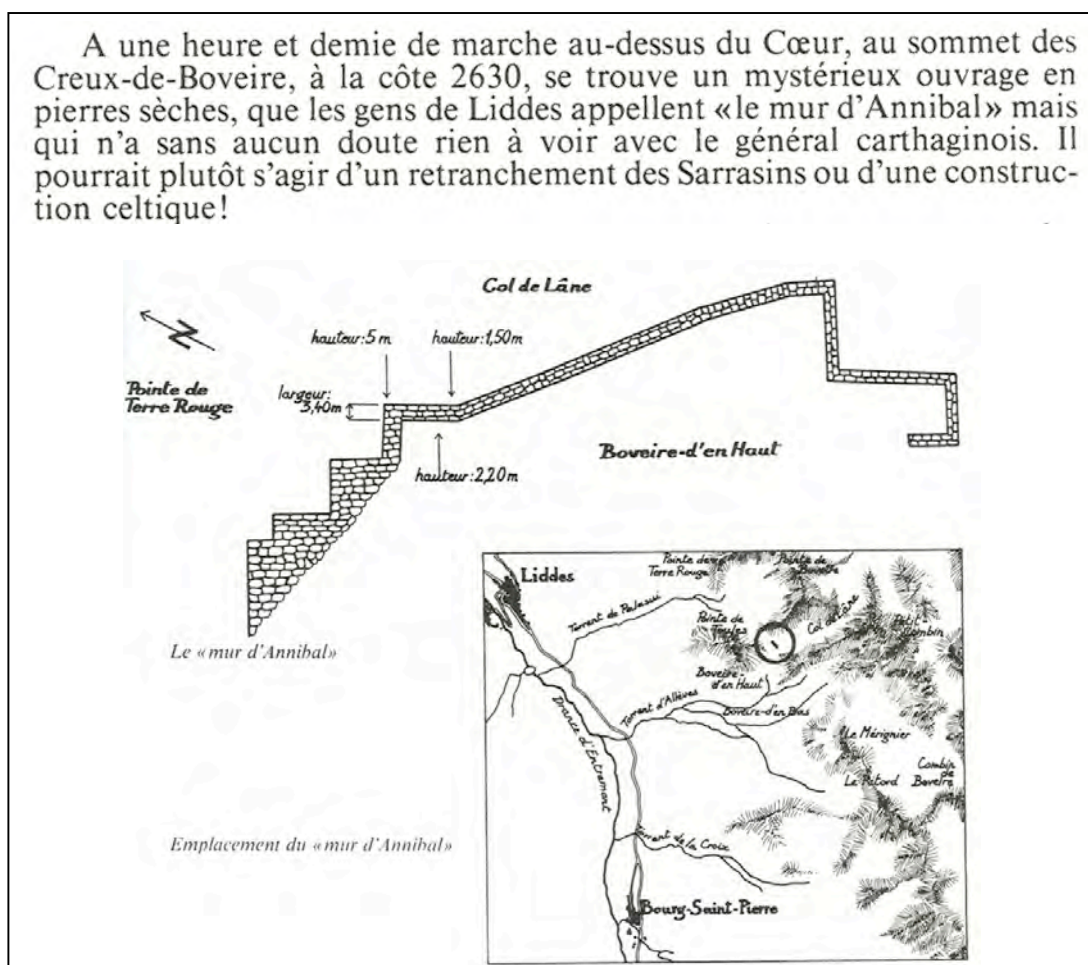


Figure 10, extrait de croquis et de texte sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion & Quaglia, 1984 (p.169)

Dans un article Internet de 1994 <http://membre.lycos.fr/pierdela/maquettes.html> écrit par monsieur Pierre Delacrétaz. Cet article a également été tiré et édité à 10 exemplaires avec 11 photos originales en noir et blanc. (1 exemplaire avec photos originales reste chez l'auteur, 1 ex. avec photos originales a été déposé à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, 1 ex. avec photos originales a été déposé à la bibliothèque cantonale du Valais à Sion, les sept autres sont des photocopies.) Monsieur Delacrétaz y ébauche une description agrémentée de quelques photos noir et blanc et y expose ses hypothèses sur les possibles origines des bâtisseurs du mur (fig. 11, 12 & 13).

Le mur d'Annibal : approche, description et essai.

Cette étrange et monumentale construction ne peut porter meilleure désignation tant le mystère qui l'entoure reste profond, mais rassurez-vous, « le mur d'Annibal » n'a rien à voir avec le célèbre personnage !



Le mur d'Annibal occupe un vaste espace sur le seuil séparant la pointe de toules de la Pointe de Boveire. Tout au fond à droite, la Tour Sallière.

On trouve ce mur dans un endroit superbe et d'où la vue dégagée de tout obstacle couvre à la fois toute la région du Grand-Saint-Bernard et la basse vallée d'Entremont avec le seuil de Champex. Cet endroit se trouve être sis au-dessus de l'alpage de Boveire-d'en Haut, commune de Liddes et occupe un ensellement à l'est de la Pointe de Toules, coordonnées 584.250/092.550, à environ 2650m d'altitude. De par sa situation et son implantation, ce site est à l'abri des avalanches, éboulements et autres ovaïles (à val= ce qui vient en bas).

Mais ce « mur », reste d'importantes constructions probablement, n'est pas à l'abri des tirs de l'armée. Depuis plus de 40 ans, l'endroit est pris pour cible. Les nombreux éclats d'obus qui jonchent le sol en témoignent. Aussi, il a subi en quelques années des outrages bien plus importants que ceux infligés par le temps. Et la question que l'on se pose immédiatement est la suivante : de quand date cette construction ?



Premier coup d'oeil, avant d'atteindre le seuil, en montant depuis Boveire. C'est plus un pierrier qu'un mur !



A l'opposé, la vue, presque au sud sur Bourg-Saint-Pierre, le lac des Toules et le Grand-Saint-Bernard, est très dégagée.

Ce mur est connu depuis fort longtemps et tout ce que je sais de lui provient des renseignements que m'a fournis Théo Lathion, le vieux meunier de Liddes, né en 1913. C'est lors de mes recherches sur les vieux moulins et le déménagement de l'un d'eux, appartenant précisément à Théo Lathion, pour le reconstruire à la Maison du Blé et du Pain à Echallens, que le meunier m'a parlé du mur d'Annibal. C'était en 1983.

Théo Lathion et le chanoine Quaglia, auteurs de l'ouvrage « *Liddes à travers les âges* » s'étaient intéressés à ces ruines dont l'aspect était beaucoup plus structuré dans l'entre-deux guerres qu'aujourd'hui.

L'ouvrage cité est le seul à ma connaissance qui présente ce mur. Il incita M.Siegrist de la Télévision Suisse Romande dont la famille possède un chalet à La Rosière à s'y intéresser aussi. C'est M. Siegrist qui exhiba un jour une ancienne carte d'état-major de la fin du XIXe siècle où cet ouvrage figurait avec la simple mention : mur. Je n'ai pas encore recherché cette carte et ne connais pas sa date d'édition.

Théo Lathion a connaissance du mur d'Annibal depuis son plus jeune âge alors que les bergers de moutons et autres chasseurs en parlaient parfois en venant au moulin paternel.

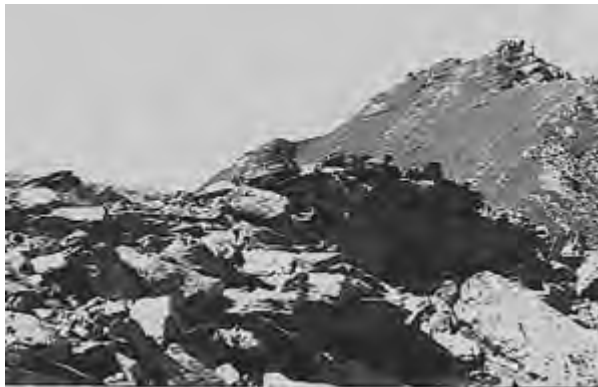
Selon le chanoine Quaglia, l'origine de ce mur remonterait au Xe siècle, à l'époque où les Sarrasins occupaient les vallées des Drances. Les Sarrasins ayant même à cette époque retenu prisonnier l'abbé de Cluny Au Six-Blanc, au-dessus d'Orsières, d'après ce que Théo tenait du chanoine.

Le mur d'Annibal continue d'être connu de quelques personnes de la vallée d'Entremont et par des chasseurs. Moins nombreux sont ceux qui sont allés le voir bien que cet endroit soit sur le sentier balisé du Col de Lâne.

Ce n'est que le 5 septembre 1994, par une journée splendide que je suis monté par Boveire pour aller voir cette construction qui titillait ma curiosité depuis des années, mais que de multiples occupations et intérêts divers avaient empêché. Il faut dire aussi que la montée de Bourg-Saint-Pierre (1650m) au mur d'Annibal (2650m), bien que facile, est rude. Deux camarades de course m'accompagnaient.

Actuellement, le mur n'est plus immédiatement discernable dans son environnement qui est déjà de la haute montagne, bien que du bétail monte parfois jusqu'à cette limite. Pourtant il souligne de manière visible le seuil qui relie l'éperon de la Pointe de Toules (2727m) aux contreforts de la Pointe de Boveire (3160m)

Le matériel qui sert à ériger ce mur ou ces constructions est issu des pierriers de la Pointe de Boveire, en léger contre-bas et peu éloignés, alors que l'endroit où se trouve le mur d'Annibal est plutôt recouvert de court gazon. Ce mur présente de nombreux décrochements à angles droits que masquent presque complètement les pierres éboulées des différents secteurs du mur. D'après le relevé qu'en fit Théo Lathion, son développement dépasse cent mètres.



Deux portions du mur encore relativement bien conservées.

Il faudrait pouvoir en faire un relevé précis et pour cela dégager le pied des murs des pierres éboulées. Des sondages jusqu'aux fondations pourraient permettre d'utiles observations et peut-être apporter quelques éclaircissements bienvenus.

Après les recherches que j'ai entreprises concernant les mégalithes (**Pierre mystérieuses. Ed. Cabédita, 1137 Yens. 1994**) et en particulier celles concernant les mégalithes situés en altitude, une théorie se dégage peu à peu dans mon esprit et se complète sans cesse d'éléments nouveaux.

Ebauche d'une théorie

A des époques très anciennes (néolithique, âge du bronze) des blocs ont été sculptés, taillés, marqués par l'homme dans tout le massif alpin, à des altitudes relativement élevées. Par exemple, "La Pierre aux Pieds" à 2740 m sur le Plateau de Pisselerand, au-dessus de Lanslevillard en Haute-Maurienne, mais aussi

d'autres très nombreuses dans les différentes vallées du Valais. Les Hommes parcouraient et séjournaient donc dans des régions qui pour nous sont déjà presque de la haute montagne. Pourquoi?

Figure 12, article Internet sur le Mur d'Hannibal d'après Delacrétaz, 1994



Celui qui s'intéresse aux mégalithes, pierres à cupules, pierres gravées et autres pierres mystérieuses ou énigmatiques peut

[cliquer ici](#)

ou encore consulter:

<http://home.worldcom.ch/pdelacre>

à la page " **Pierres mystérieuses** "

à gauche:

Etonnante pierre que "La Pierre aux Pieds" en Haute-Maurienne (France)

La Pierre aux
Immolés
Val d'Hérens
(Valais)

Pour répondre à cette question il faudrait pouvoir posséder des renseignements précis sur le climat de cette époque et connaître la position qu'occupaient les glaciers. Quand on sait les variations enregistrées par les glaciers pendant ce dernier millénaire, il ne doit pas être facile d'établir des modèles pour les 1, 2 et 3e millénaires av. J.-C.

Pourtant, alors que les glaciers doivent encore occuper sur de longues distances le fond des vallées ou s'en être retiré depuis peu et les rendre totalement impraticables pour se déplacer, les hautes terrasses morainiques stabilisées depuis longtemps, ces étroits plateaux où sont installés maintenant les chalets d'alpages, devaient servir de voies de communication. D'ailleurs, aujourd'hui encore, ces alpages situés entre 1800m et 2300m selon les vallées sont reliés entre eux par des chemins ou sentiers qui suivent presque à plat les terrasses.

En ce qui concerne l'Entremont et la région qui nous intéresse on peut se déplacer sans difficulté du Larzet (1861m) au-dessus de Sembrancher où subsistent de beaux blocs erratiques, en passant par la Montagne de Moay, Les Planards (un lieu-dit parlant), Les Arpalles, Le Verney, Erra, Le Coeur, Boveire, Azerin, Plan du Pey (1827m) au-dessus de Bourg-Saint-Pierre.

Sur l'autre versant, de Plan-Boeuf et ses nombreux blocs erratiques à Bavon et de Plan-Devant par Champlong à Forgnon entrecoupé par la Combe de l'A, même situation. Une géologie pointue des sols glaciaires serait probablement un apport à ma théorie.

Et souvenons-nous de "Oetzi", le coureur de montagne dont le cadavre a été retrouvé dans un glacier sur la frontière entre l'Italie et l'Autriche. Vers 3500 av. J.-C. il parcourait la montagne avec ses outils primitifs. Où allait-il, que faisait-il à une altitude pareille? N'oublions pas que de nombreuses voies de communications traversaient des glaciers aux derniers siècles passés, à une époque où la ligne droite était le plus court chemin d'un endroit à un autre. Une carte détaillée (que je n'ai pas encore trouvée) de l'endroit où a été découvert "Oetzi" devrait permettre d'imaginer le trajet qu'il était en train d'accomplir.

Ainsi, à travers les Alpes, il faudrait reconstituer pour les 1, 2, 3e millénaires, les itinéraires possibles en fonction des conditions climatiques et de la morphologie des territoires de l'époque. On comprendrait mieux que les Alpes, en été, n'étaient pas une barrière infranchissable, même avec leurs glaciers et que franchir un dôme glaciaire est souvent plus facile qu'un col escarpé sur des sols non stabilisés. Les communications entre hautes vallées de l'Himalaya peuvent servir de modèle de réflexion.

Cette théorie est une chose, le mur d'Annibal en est une autre. Il ne faut pas rêver. Retrouver une construction datant du 1er ou 2e millénaire dans les Alpes tiendrait du miracle. Aucun mur en pierres sèches, même large et bien appareillé, ne peut résister si longtemps aux éléments naturels, gels et dégels successifs en particulier. A moins que... Sait-on jamais?

Un point encore dérange: sa situation. Il n'est pas situé exactement sur une de ces longues terrasses mais sur un ensellement qui domine la terrasse, obligeant une élévation de 300 m au moins pour atteindre cet endroit d'où par contre on peut surveiller toute la région, en particulier la haute vallée donnant sur le versant sud des Alpes. Un vrai nid d'aigle.

En l'état actuel, je ne puis en dire plus. Des spécialistes devraient s'intéresser à cette construction avant qu'il n'en reste plus rien. Elle a peut-être quelque chose à nous apprendre.

Figure 13, article Internet sur le Mur d'Hannibal d'après Delacréta, 1994

Dans un article de monsieur Vincent Quartier-La-Tente, "L'énigme du mur d'Hannibal, La vallée du Gd-St-Bernard, N°55, Liddes, 2005, p.14-15" où sont retranscrits les résultats de ses recherches cartographiques, une description du mur ainsi que ses propositions sur l'origine de ses bâtisseurs (fig. 14 & 15).

L'ÉNIGME DU MUR D'ANNIBAL!


A Théo Lattion, amicalement!

Le Mur d'Annibal a été construit, au-dessus de Liddes, à l'altitude de 2643 m, sur un replat situé entre la Pointe de Toules (2727 m) et le col de Lâne (3027 m). Pour s'y rendre, à partir de l'alpage de Cœur (2233 m), il faut compter entre 1 h 30 et 2 h de marche.

Ce «Mur» mystérieux, évoqué par Théo Lattion et le chanoine Lucien Quaglia dans leur ouvrage commun¹, curieusement, ne figure plus sur les cartes modernes, alors que le site est classé en zone archéologique. Cependant, en consultant des cartes plus anciennes, on retrouve la trace du «Mur d'Annibal» à plusieurs reprises:

- carte 1:50 000 TA-529, Orsières. Révision 1935.
- Le «Mur» figure sous la forme de pointillés.
- carte 1:50 000, Col du Gd St. Bernard. Report sur pierre 1905.
- La mention «Murs» figure sur le site.
- carte 1:50 000, Orsières. Edition 1878.


La notion «Rnes», ainsi qu'une ligne brisée fait état de sa présence, à cette époque déjà, sous forme de ruines.



Mais qui donc a pu édifier cet ouvrage d'une longueur assez impressionnante (développement total d'environ 250 m) à une pareille altitude?

Il faut tout d'abord tordre le cou, malheureusement, à une légende tenace qui voudrait qu'Annibal (ou Hannibal) ait passé dans le Val d'Entremont avec ses éléphants. Une sérieuse et récente étude² situe en effet son passage plus au sud, par le col d'Agnel, entre Château-Queyras (F) et Saluzzo (I). Nouvelle énigme: d'où vient alors l'éléphant figurant sur les armoiries de la famille Darbellay?

En tenant compte du fait que le Mur d'Annibal était déjà une ruine en 1878, on peut établir une liste non-exhaustive de ses origines possibles:



Cette vue donne une idée de la dimension du Mur d'Annibal, qui est loin d'être comparable à un mur d'alpage.
Photo VQ

1) Construction celte

Dans la région du Grand-Saint-Bernard, deux tribus celtes étaient présentes, aux alentours de 2000 av. J.-C.: les Salasses du côté valdôtain et les Véragres dans la région des Drances. On peut donc penser à un conflit entre elles généré par le contrôle de certains passages à travers les Alpes Pennines, d'où, peut-être, la construction d'un «fort» doublé d'un barrage sur l'axe Bourg-Saint-Pierre-Lourtier par les hauts. La construction d'un site religieux peut également être envisagée à cette époque. (Cette hypothèse est la préférée de Théo Lattion³)

2) Construction «sarrasine»

On pourrait aussi imaginer un «Mur d'Annibal» construit par les «Sarrasins» valaisans du X^e siècle. Le terme de «Sarrasins» s'applique ici aux gens de la région des Drances, souvent en rébellion ouverte contre les seigneurs féodaux et chrétiens d'alors. Descendants des Véragres et des Salasses, ils vénèrent des idoles, ils sont païens, d'où ce vocable de «Sarrasins» utilisé souvent et à tort dans les chroniques de l'époque rédigées pour la plupart par des moines.

Après la capture par ceux-ci de l'Abbé Mayeul, de Cluny, au X^e siècle, au pont d'Orsières, il est dit que ce dernier sera détenu dans une grotte de la Crête de Saint Mayeul au-dessus de Commeire. Or cette crête se situe à l'altitude de 2271 m, ce qui prouve que ces fameux «Sarrasins» n'avaient pas peur de grimper, possédaient une connaissance approfondie du terrain et devaient tenir les hauts grâce à des repaires qui leur étaient propres.

Epicerie VIS-A-VIS

Sandrine Fellay - 027 783 35 50

Produits frais - Fruits et légumes
Produits surgelés
Fromage à raclette «Bagnes 4»
Dépôt de pharmacie

Garage du Vélan

Station Tamoil

Gratien LOVEY

1945 Liddes
Natel 079 658 60 25
Privé 027 783 14 75

Figure 14, article sur le Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2005 (p.14)

Deux concessions seront accordées pour l'extraction de la pierre ollaire près de ce site: la première en 1880, donc après 1878, à un certain Jean Michellod et la seconde en 1901, à un serrurier de Martigny, Jules Métral. Cependant, en raison des difficultés d'accès et de transport, ces deux projets seront abandonnés.

En tenant compte de ce qui précède, faisons le point: nous nous trouvons devant une construction humaine d'un certain volume située à plus de 2600 m d'altitude, dont personne, à ce jour, ne peut expliquer l'origine. Mis à part des montagnards, des militaires, des chasseurs, et des bergers, peu de gens sont montés à cet endroit. Une fois sur place, encore faut-il y prêter attention! Ce qu'il en subsiste aujourd'hui, donne en effet à penser à un «Mur», mais il se confond avec le pierrier voisin dont ses pierres ont été tirées.

A l'heure actuelle, seules des fouilles archéologiques sur le terrain pourraient apporter des informations plus précises, mais avec les restrictions budgétaires en cours un peu partout, l'énigme du Mur d'Annibal n'est pas prête d'être résolue. Cela nous permet de rêver encore!

*Un ami de Liddes, de sa région
et de ses sympathiques habitants,
Vincent Quartier-La-Tente (-Roduit), Morges. (VD)*

¹Liddes à travers les âges. Théo Lattion et Lucien Quaglia. Edité par la commune de Liddes. 1984.
²Mais où est donc passé le fils d'Hamilcar? Jean Sylvestre Morabito. Edition La Bruyère. 2003.
³Réflexions à propos du «Mur d'Annibal». Théo Lattion. Liddes 21.12.1983.

3) Fortification militaire plus récente
En consultant les cartes archéologiques du Val d'Entremont, on repère une autre zone classée sur la frontière italo-suisse à un endroit appelé le Col d'Annibal (!) et située à près de 3000 m d'altitude. Il s'agit des restes d'un mur de 35 m de longueur. D'après le Dictionnaire géographique de la Suisse (tome II, 1903), il s'agirait des ruines de fortifications élevées lors des guerres entre Valaisans et «Valdostains»; ces combats sont liés aux guerres de Bourgogne. En 1475, la Savoie, alliée de Charles Le Téméraire rassemble des troupes dans le val d'Aoste. Celles-ci franchissent le Grand-Saint-Bernard et le 13 septembre 1475, c'est la bataille de la Planta, près de Sion. L'armée de Savoie est vaincue et les Haut-Valaisans occupent le Bas-Valais, y compris l'Entremont, et repoussent l'ennemi jusqu'au col du Grand-Saint-Bernard, d'où des fortifications élevées dans la région à cette époque.

Autre indice, une curieuse dague trouvée par un chasseur de Fully dans la région du Beaufort (3048 m). Après expertise, elle daterait de la même époque (XV^e siècle).

Les Valaisans de l'époque avaient-ils choisi d'implanter sur le site de notre «Mur d'Annibal» une construction militaire servant à la fois de barrage contrôlant le passage du col de Lâne, de poste d'observation en direction du col du Grand-Saint-Bernard et pourquoi pas du col d'Annibal, et pouvant transmettre des signaux à Champex, par exemple?

Avec cette hypothèse, la seule énigme est de savoir pourquoi ce «Mur» a été construit légèrement en retrait de la ligne de crête surplombant Boveire d'En Haut?

4) Construction civile
En envisageant l'hypothèse de travaux de protection contre les avalanches ou d'éléments nécessaires à l'exploitation d'une mine ou d'une carrière, ceux-ci devraient, là encore, être antérieurs à 1878. D'autre part, il semble que cela se serait su dans la vallée et que des souvenirs seraient parvenus jusqu'à nous.

BOURG-ST-PIERRE
A VENDRE
Appartement 110 m² + garage - cave - galetas - buanderie
Terrain ~800 m²
Prix à discuter - Tél. 027 787 1347

Épilations

Nouveau! Soins et produits vente MARY COHR

Accessoires Sacs - bijoux - écharpes...

Cadeaux enfants Vêtements naissance 3 m à 18 m
Puzzles - jeux de société

Création d'objets Lampes - miroirs - bougeoirs - chaises...

Parfumerie
La Place - 1937 Orsières
Tél : 027 783 32 72 (Cartes de fidélité)

Dernière station d'essence avant la frontière

Jean-Yves Richard
Rte du Cd-St-Bernard
1946 Bourg-St-Pierre
Tél. 027 787 11 69
Fax 027 787 11 92
E-mail: h.vieux-moulin@swissonline.ch

Hôtel-Restaurant
Bazar - Station BP

du Vieux Moulin

Soirées à thème

Figure 15, article sur le Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2005 (p.15)

En résumé, les informations que nous fournissent ces articles sont donc de plusieurs types : Les descriptions de l'environnement ainsi que de la structure elle-même, les hypothèses des auteurs sur ses bâtisseurs, l'époque à laquelle elle fut édifée et les raisons de son édification et le fait qu'à leur connaissance les services officiels ne s'y sont que peu intéressés (Information que nous avons en partie confirmée puisque le site bien qu'il n'ait pas fait l'objet d'investigations a été récemment déclaré zone archéologique et nettoyé par l'armée.).

5) Recherche comparative :

Dans notre recherche pour établir une collection de comparaison avec d'autres murs de même style dans les régions alpines, nous avons relevé que certaines constructions ligures dans les Alpes-Maritimes françaises correspondaient étrangement par leur emplacement et leur forme au mur d'Hannibal. Cette collection comparative reprend la mise en forme de l'ouvrage de Bretaudeau, G. : "*Les enceintes des Alpes-Maritimes, Nice, 1996* " Et nous avons donc réalisée pour la comparaison une fiche de description la plus semblable possible à celles de l'ouvrage pour le Mur d'Hannibal.

-Nom du site (commune) (numéro de plana ou planches) (numéro de photos)

a) numéro donné par l'IPAAM. et comportant celui de la commune suivi d'une lettre de classement au sein de celle-ci et ceux de l'inventaire national, n° DRACAR et n° donné par le service régional d'archéologie. (Pour le Mur d'Hannibal, numéro non officiel donné par l'auteur lors de ses recherches)

b) sa situation géographique, topographique et son altitude

c) ses dimensions: longueur, largeur (ou diamètre) et superficie, aussi proches de la réalité que possible, compte tenu des difficultés que nous avons pu éprouvé pour effectuer ces mesures

d) le type d'enceinte auquel il appartient

e) son rôle tel que nous l'avons déduit de nos études, en prenant pour base de travail les hypothèses formulées dans la deuxième partie de "*Bretaudeau, G., Les enceintes des Alpes-Maritimes, Nice, 1996* "

f) certaines caractéristiques qui nous ont paru intéressantes à noter, ainsi qu'un inventaire succinct du mobilier archéologique signalé sur le site par ceux qui l'ont étudié et tel que nous en avons connaissance (Il faut noter que la plupart du temps, on ne trouve plus trace aujourd'hui en surface de ce mobilier.)

g) historique résumé du site (nom de l'inventeur et date de sa découverte...), les publication qui en ont fait état et s'il y a lieu son recensement dans la liste de 1962 d'Octobon (parue dans le tome VII) et dans celle de Cheveneau de 1966 (tome IX/fasc II)

h) les derniers articles publiés à son sujet, en particulier dans les tomes des Mémoires de l'IPAAM ⁽²⁾.

Plana ou planches du site

Photos du site

Figure 16, fiche descriptive d'après Bretaudeau, 1996

⁽²⁾ IPAAM : institut de préhistoire et d'archéologie des Alpes - Méditerranée

-Le mur d'Hannibal (Liddes) (fig. 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 & 25)

- a) pas de numéro officiel (MH ??)
- b) coordonnées Swisstopo : 584130/092700, coiffe une crête dominant Liddes et le val d'Entremont - 2643m
- c) 260m sur 40m; sup. à 4000m²
- d) en arc de cercle sur à-pic à 1 murs d'enceinte
- e) probable surveillance de l'axe du Grand-St-Bernard, refuge ou lieu lié à des activités cultuelles (à confirmer)
- f) un grand rempart (épaisseur 2m, hauteur jusqu'à 3m) à 2 parements, en trois longueurs principales, possédant deux structures de rupture d'angle et une structure complexe à son extrémité Sud. Dans la structure d'angle Nord-Est un petit abri dont un des blocs possède des signes gravés
- g) Lattion, T. & Quaglia, L., *Liddes à travers les âges*, Commune de Liddes, 1984, p.169 ; Lattion, T., *Reflexion à propos du « Mur d'Hannibal »*, Liddes, 1983 ; Quartier-La-Tente, V., *L'énigme du mur d'Hannibal*, *La vallée du Gd-St-Bernard*, N°55, Liddes, 2005, p.14-15 ; <http://membres.lycos.fr/pierdela/maquettes.html>



Figure 17, Mur d'Hannibal, planum général de la structure



Figure 18, Mur d'Hannibal, photo aérienne d'après <http://www.swisstopogeodata.ch>



Figure 19, Mur d'Hannibal, premier segment de développement longitudinal



Figure 20, Mur d'Hannibal, la première structure de rupture d'angle



Figure 21, Mur d'Hannibal, reste du parement dans le second segment longitudinal



Figure 22, Mur d'Hannibal, second segment de développement longitudinal



Figure 23, Mur d'Hannibal, la seconde structure de rupture d'angle



Figure 24, Mur d'Hannibal, troisième segment de développement longitudinal



Figure 25, Mur d'Hannibal, la structure complexe

-Le Cogolin ou Castellaras du château (Escargolles) (fig. 26, 27 & 28)

a) 58 K - 310 - 06058003 AH

b) coiffe une crête dominant la Siagne de la Paré par de grands à-pics - 870m

c) 120m sur 60m; sup. à 6000m²

d) en arc de cercle sur à-pic à 2 murs d'enceinte

e) Castellaras; surveillance du vallon de Ray

f) rempart principal important (épaisseur 4m, hauteur 2m) à 3 parements par endroits; deuxième rempart moins large et moins haut; un fond de cabane à l'intérieur de la plate-forme sommitale et un autre entre les deux remparts; grand habitat à l'est en dehors du casellaras; à l'est du camp, chemin bordé de grandes dalles de chant

g) Sénéquier & Bottin 1880 ; Goby/Guebhard AFAS 1904 ; SPF 1913 ; Oct (IPAAM) 1962 ; Chen (IPAAM) 1966

h) Octobon T VII, 1962, p 61-62-65-78-84-93-146-163

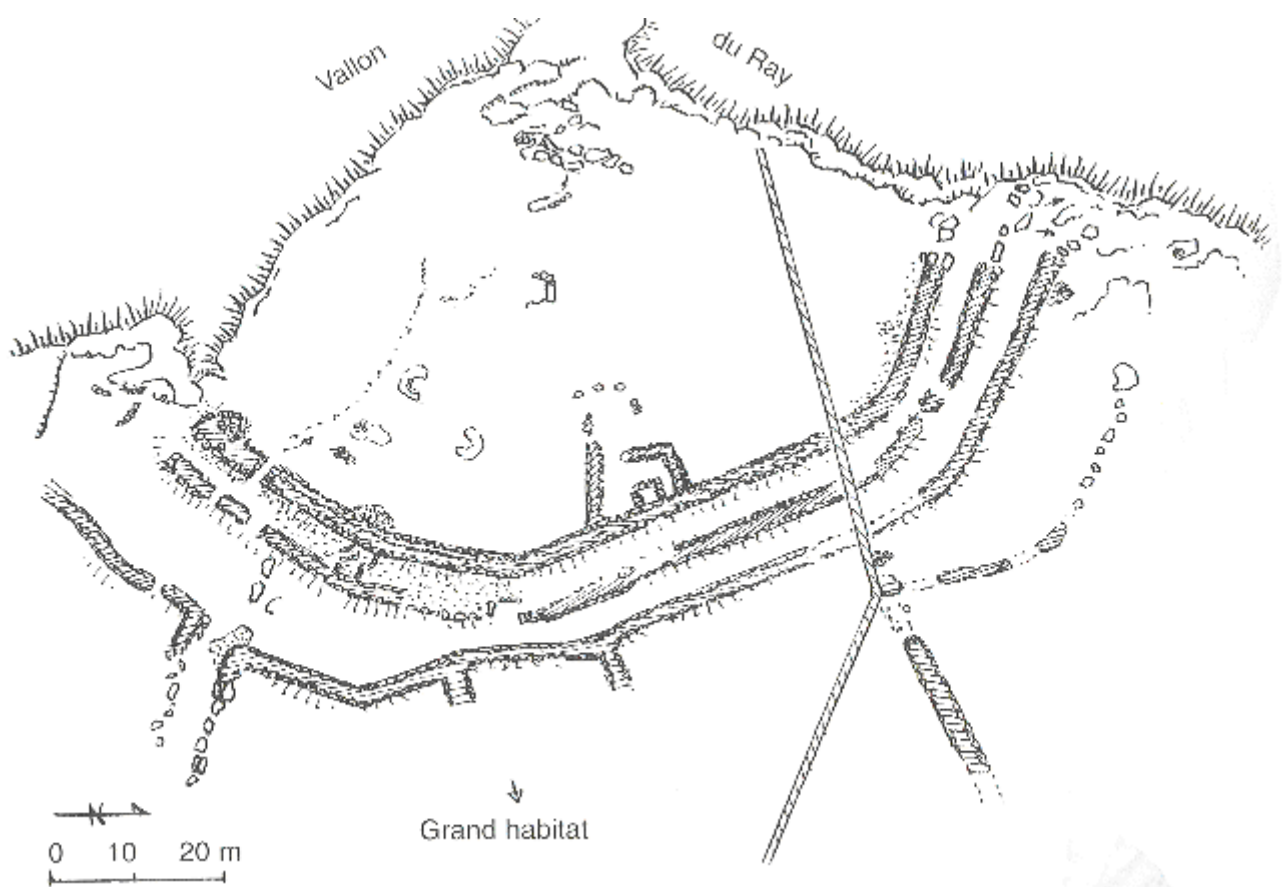


Figure 26, le Castellaras du Château ou Cogolin d'après Bretaudeau, 1996 (p.176)



Figure 27, vue aérienne du Cogolin d'après Bretaudeau, 1996 (p.85)



Figure 28, vue du rempart du Cogolin d'après Bretaudeau, 1996 (p.545)

-Le camp de la Malle (St-Vallier) (fig. 29, 30, 31 & 32)

a) 130 A – 409 – 06130002 AH

b) coiffe une crête qui sépare le Plateau du Ferrier de celui de la Malle à hauteur de la cote 1234 de la Colle – 1217m

c) 160m sur 46m; sup. à 5200m²

d) en arc de cercle sur à-pic à 2 murs d'enceinte

e) castellaras et refuge, en même temps que surveillance de tout le terroir des deux côtés de la crête sur laquelle il a été érigé

f) un grand rempart principal large de 3 à 5m et haut de 3 à 4m; un autre secondaire à ses pieds; une entrée au Nord, en S et contrôlée par deux massifs; une autre au sud, en bordure d'arête, avec rampe d'accès; des habitats entre les deux murs d'enceinte, ainsi qu'à l'extérieur; squelette, hache polie et silex taillé signalés par Sénèque; poterie romaine; monnaie de Constance II (?) et Constantin I; clous; tegulae; mortier; meule (1885); pointe de flèche en fer à ailerons (Goby); ossements humains (?); classé Monument Historique

g) Sénèque ASLSAAM 1875-1877; Goby/Guebhard AFAS 1904; Goby CIAAP Monaco 1906, BSF 1907 & 1909; SPF 1913; Oct (IPAAM) 1962; Chen (IPAAM) 1966

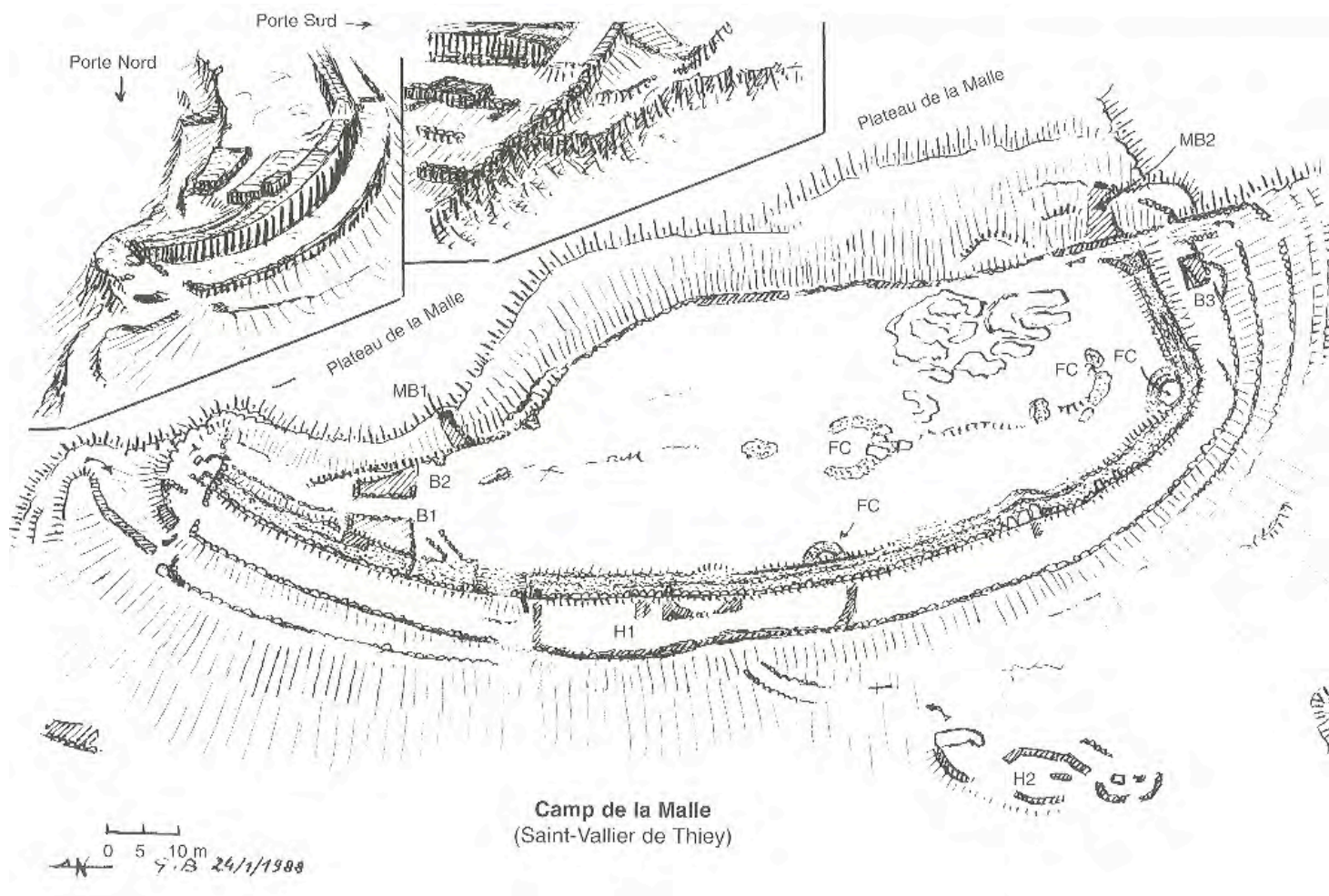


Figure 29, le Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.193)



Figure 30, vue générale du Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.81)



Figure 31, vue aérienne du Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.86)



Figure 32, vue du mur d'enceinte du Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.89)

-Courouan ou Camp Rouman ou Mounjoun ou Monjoun (Escargnolles) (fig. 33, 34, 35 & 36)

a) 58 G – 309 – 06058002 AH

b) sur ressaut de terrain latéral en contrebas du sommet de l'Audibergue - 1087m

c) 130m sur 40m; sup. à 4000m²

d) en arc de cercle sur à-pic

e) castellaras; également, refuge et surveillance du terroir

f) mur important (3m d'épaisseur) avec grand talus d'éboulis; fossés semi-naturels avec mur de contrescarpe sur leur face extérieur; 2 murs longitudinaux sur la face Ouest (rôle défensif ? ou murs destinés simplement à assurer la direction vers l'une des entrées du camp ?); rampe intérieur d'accès au faite du rempart; fond de cabane appuyé au mur; plusieurs autres en dehors du camp à l'Est; mobilier archéologique assez important découvert au cours des fouilles de Chiris, Goby... (silex taillés à grands éclats et grattoirs du néolithique, pointes de flèches en fer et javelots en bronze et en fer, 2 haches polies, petit anneau de bronze, monnaies de Tibère, Gallien, Obriana épouse d'Alexandre Sévère)

g) Sénéquier 1881; Goby/Guebhard AFAS 1904; SOPF 1913; BSPF XX 1923; Goby IFPP/T I 1926/28 p 113/119; Oct (IPAAM) 1962; Chen (IPAAM) 1966

h) Octobon T VII, 1962, p 67-88-92-93-98-104-106-143; Vindry DAM 1 p 24; APMMG 1986 p 34; G & B Bretaudeau T XXVIII, 1986, p 23/24

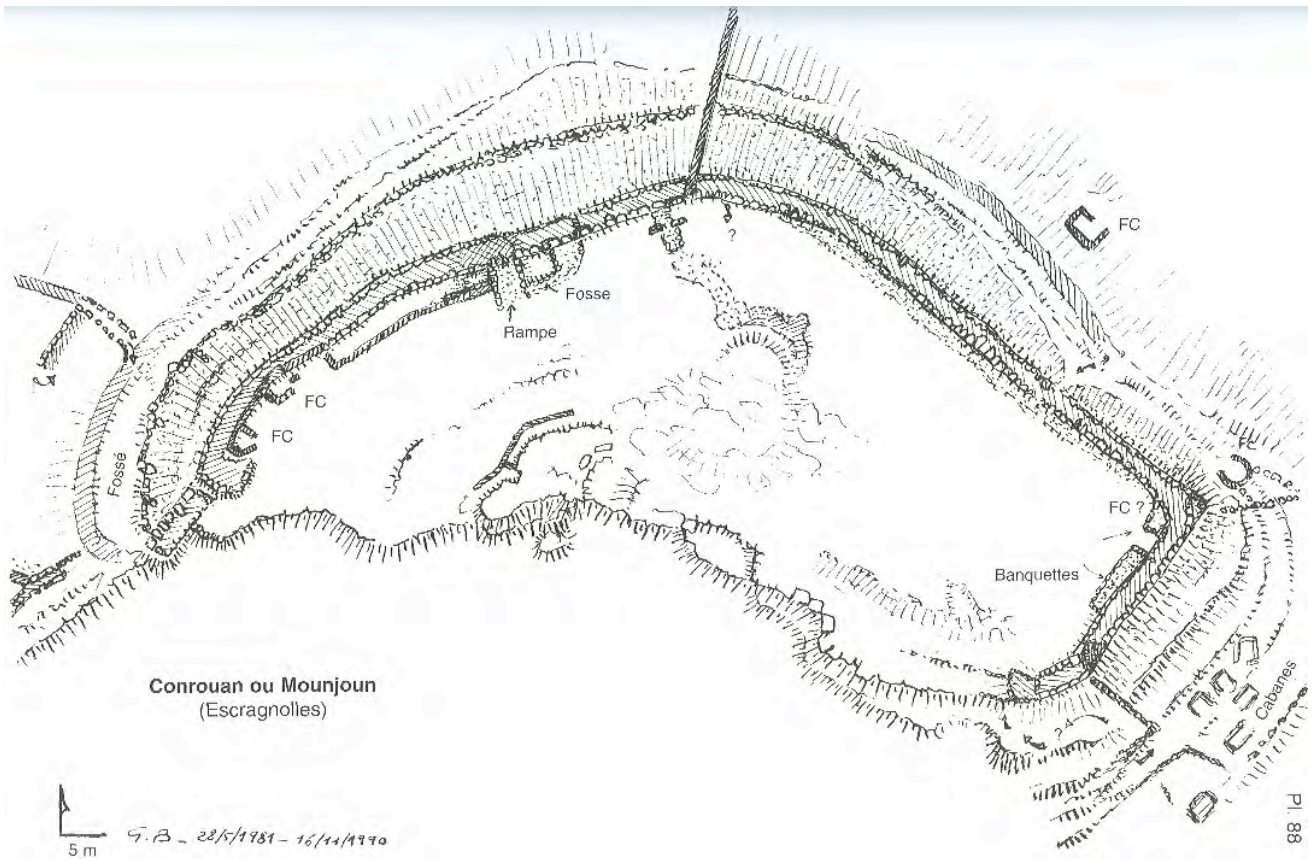


Figure 33, le Courouan ou Camp Romain ou Mounjoun ou Monjoun d'après Bretaudeau, 1996 (p.179)

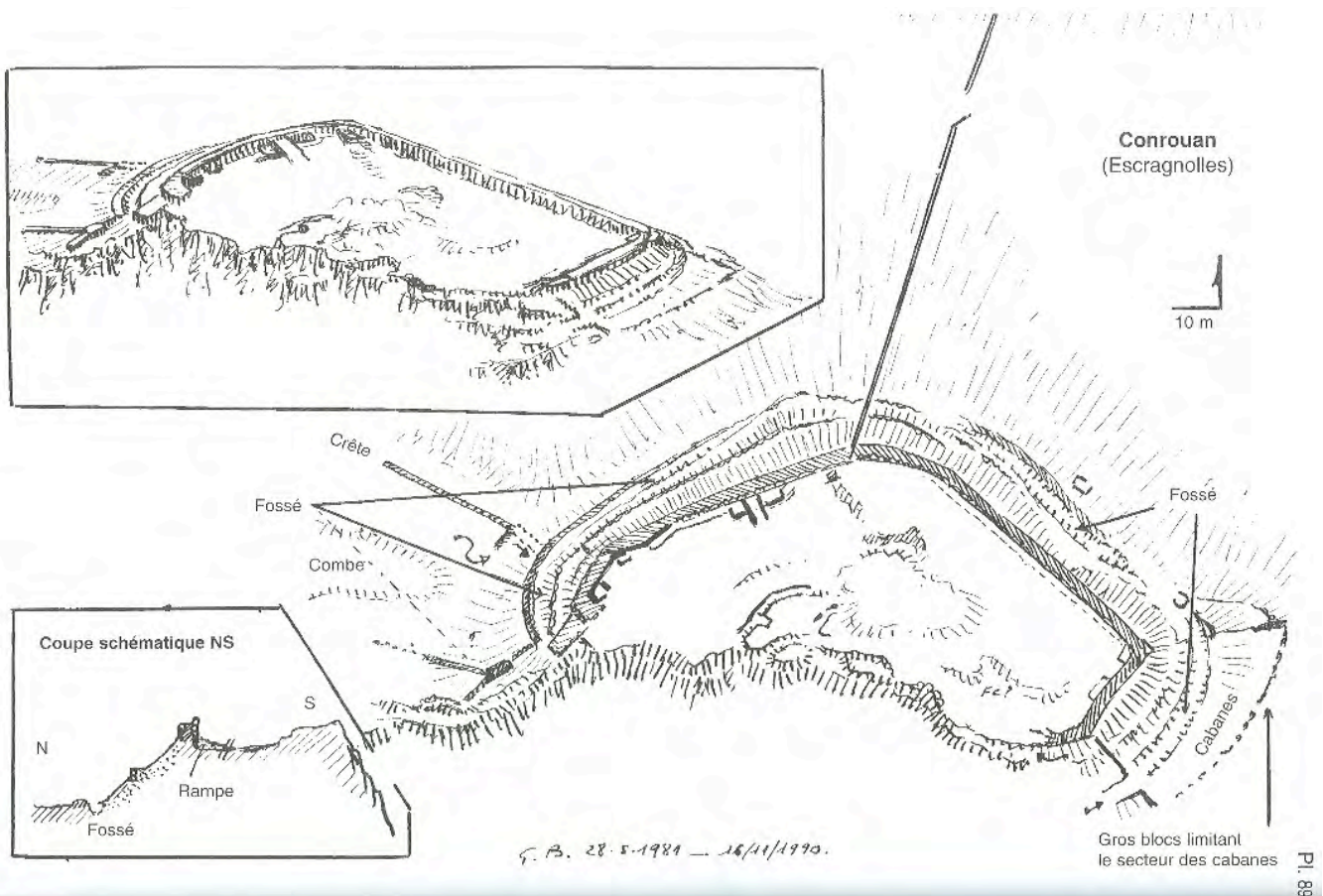


Figure 34, le Courouan ou Camp Romain ou Mounjoun ou Monjoun d'après Bretaudeau, 1996 (p.179)



Figure 35, le rempart du Courouan d' après Bretaudeau, 1996 (p.90)



Figure 36, la rampe intérieure d'accès du Courouan d'après Bretaudeau, 1996 (p.97)

-Bas-Montet occidental (Bar sur Loup) (fig. 37, 38, 39, 40 & 41)

a) 10 C – 4602 – 06010008 AH

b) sur une butte en bordure de crête – 1236m

c) 127m sur 45m(enceinte à proprement dite 105m sur 37m);sup. à 3000m²

d) en arc de cercle sur à-pic

e) castellaras à 2 murs d'enceinte

f) rempart principal important; porte d'accès à l'Est marquée par de gros blocs (barrière en bois ?); rampe d'accès extérieur au Nord; vague mur de protection en bordure d'à-pic; fossé, dont le rebord extérieur, à l'Est, a été renforcé par de grandes dalles de chant; fond de cabane à l'Ouest; pierres fichées le long de terrasses aménagées sur la pente orientale (rôle exact difficile à préciser; obstacles pour assaillants ?); une grande pierre levée dans le fossé occidental

g) Goby/Guebhard AFAS 1904; Oct (IPAAM) 1962; Chen (IPAAM) 1966

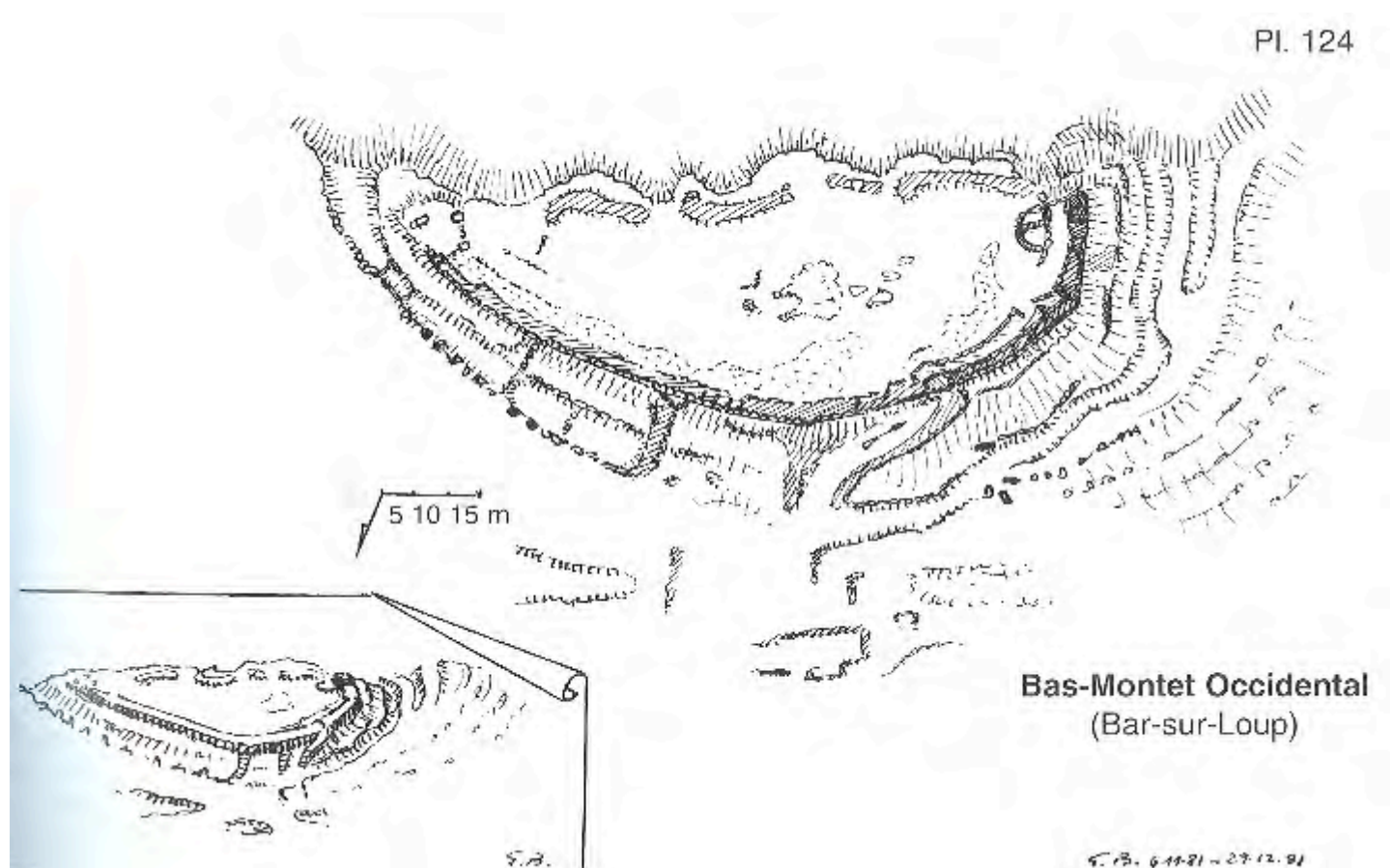


Figure 37, le Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.213)



Figure 38, le fossé du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.95)



Figure 39, pierre levée dans le fossé du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.98)



Figure 40, série de pierre levée du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.99)



Figure 41, vue aérienne du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.545)

6) Résultats des comparaisons :

Ces enceintes des Alpes Maritime, comme cela a été dit au début de ce chapitre, ont été élevées par des peuples ligures ou celto-ligures. La description de ces peuples que donne Bretaudeau dans *Les enceintes des Alpes-Maritimes*, Nice, 1996 peut se résumer par ces phrases.

Nous devons admettre aujourd'hui que nous ne savons quasi rien sur les origines des Ligures. Il apparaît d'après les unités linguistiques qu'au VIe et Ve siècle les Ligures devaient occuper un territoire s'étendant en gros de l'Aude à l'Arno et du Léman à la Méditerranée. Mais avec les invasions celtiques qui se développent au VIe siècle dans les vallées du Rhône et du Pô et celles des Étrusques en Italie du Nord leur territoire tend à fortement diminuer pour ne plus s'étendre qu'au Alpes Méridionales comprises entre le massif du Mont Cenis, Marseille et Gènes. Il semble que les Ligures n'aient jamais été une nation unifiée mais bien plus un ensemble de peuplades autochtones possédant un font culturel commun. C'était des montagnards farouchement indépendants, solides, réputés batailleurs vivant durement sur un sol ingrat. Leurs ressources provenaient principalement de l'élevage des ovi capridés (moutons et chèvres) dans le Midi méditerranéen, de la pêche pour ceux qui habitaient près de la mer et d'un peu d'agriculture dans la mesure où le terrain le permettait. On retrouvera des Ligures comme mercenaires aux cotés de Carthage dans sa lutte contre Rome et ils aidèrent les troupes d'Hannibal à traverser les Alpes en 217 av. J.-C. pour rejoindre l'Italie et battre les Romains à Trasimène. Mais ils pratiquaient également la piraterie et c'est certainement pour mettre un terme à ces agressions Ligures (*Montani*) que Rome interviendra en 124 av. J.-C..

Du VIIIe au IIIe siècle, des peuples étrangers venants d'Europe centrale et aux VIe et V siècle des peuples Celtes, à la suite des Bellovèses, se répandent progressivement en Gaule méridionale, suivant le cours du Rhône, où il s'installent au Ve siècle. Puis ils poursuivent vers l'est par les grandes trouées alpines. Il est quasi certain que l'accueil pour ces nouveaux arrivants dans ces contrées aux faibles ressources fut hostile et que les premiers contacts ne furent pas pacifiques mais se formèrent néanmoins des peuples que Strabon appel Celto-Ligures. Il semble que les peuples Ligures et Celtes alpins aient eu un mode de vie très similaire et que l'intégration des seconds n'ait pas occasionné de grands changements dans le mode de vie régional. Changements que seule la soumission romaine occasionnera. Le Trophée d'Auguste inauguré en 7/6 av. J.-C. marque la soumission des peuples montagnards entre 25 et 14. Y sont inscrits les noms de 45 peuples alpins vaincus.

7) Essais d'interprétation de la structure :

Le but dans ce chapitre ne sera pas de s'essayer à une interprétation exhaustive du mur mais plutôt de donner notre compréhension de quelques éléments apparents.

Il apparaît à nos yeux que le Mur d'Hannibal est comme ses pendants des Alpes maritime une construction militaire ou du moins défensive. Il existe une catégorisation de ce type de structure et des différents éléments qui les composent généralement. Nous retrouvons dans toute ces structure : un axe défensif prédéterminé, une entrée plus ou moins complexe et parfois des tours, tertres, massifs, bastions et plates-formes. Pour le Mur d'Hannibal nous avons retenu trois de ces éléments.

En premier lieu, les axes défensifs qui apparaissent tournés principalement dans trois directions, le sud-est et le nord-est et le nord-ouest (fig. 42 & 43).

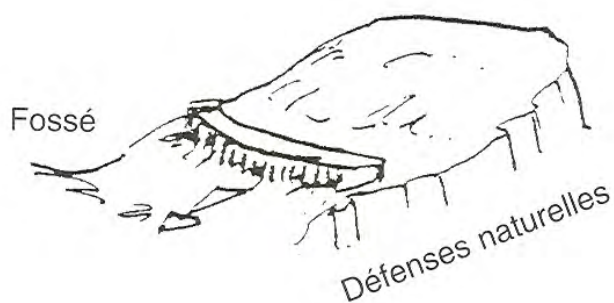


Figure 42, les axes défensifs d'après Bretaudeau, 1996 (p61)

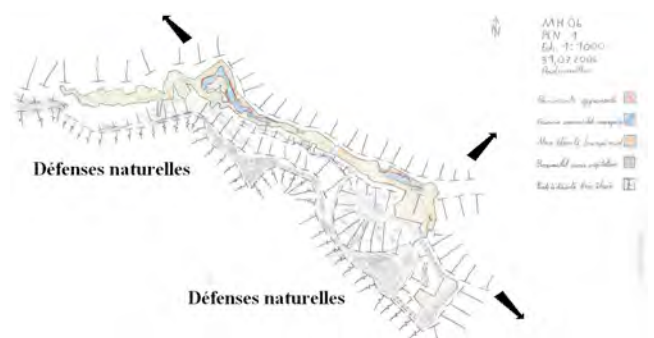
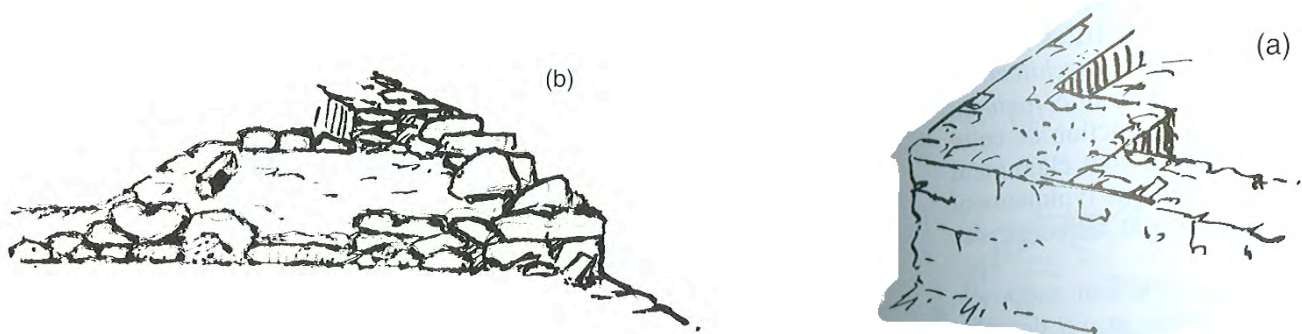


Figure 43, les axes défensifs du Mur d'Hannibal

En second, les superstructures qui selon les hypothèses de Bretaudeau pouvaient dans les fortifications ligures non seulement servir de structures défensives mais également pour certaines d'entre elles de monuments publics voir culturels. Trois superstructures sont discernables dans le mur, les deux structures de rupture d'angle et la structure complexe. Il apparaît que ces superstructures dans leur état actuel ressemblent aux ruines des tours quadrangulaires de nombreux castellaras des Alpes Maritimes mais néanmoins seul un relevé précis au sol de leurs fondations pourrait nous préciser leurs véritables formes.



Figures 44, les superstructures d'angle d'après Bretaudeau, 1996 (p66)

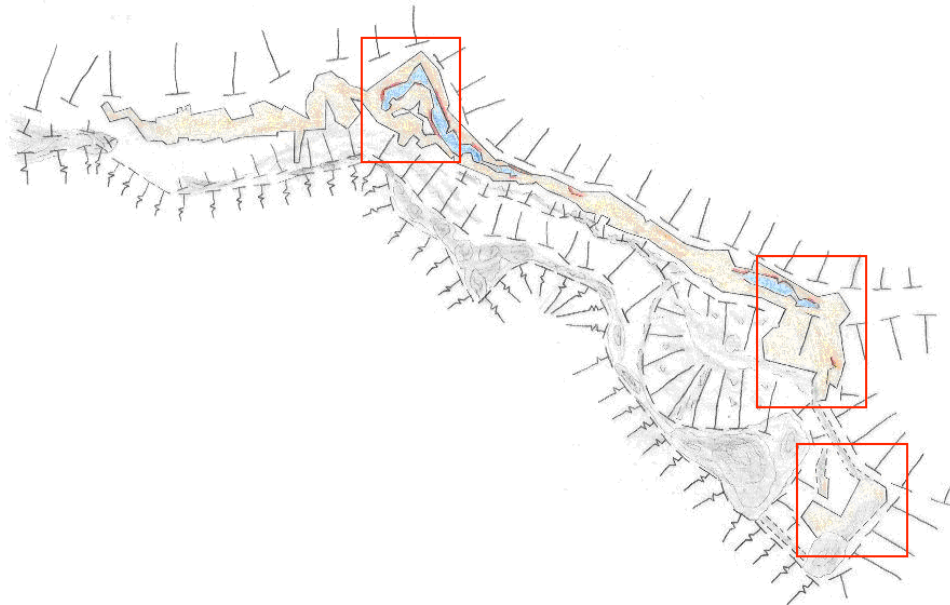


Figure 45, marquage sur planum des superstructures du Mur d'Hannibal

Les entrées des enceintes se présentent quant à elle sous de nombreuses formes dans les Alpes Maritimes, par rampes, en « S », en sifflet ouvert, en chicane ou encore entre deux massifs. Pour le Mur d'Hannibal, nous n'avons pas encore clairement identifiée l'entrée ou les entrées de l'enceinte mais elles devaient se situer dans les extrémités nord ou sud de la structure. Ces deux points sont de par leur relief plus plat, les deux endroits propices à des entrées. Il nous semble dans l'état actuel de nos connaissances que la zone nord-ouest, bien qu'elle soit en mauvais état de conservation pourrait avoir correspondu à une entrée du même type qu'au camp de la Malle mais utilisant le vide en remplacement du second massif.

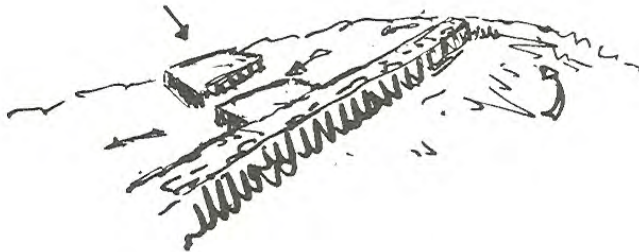


Figure 46, les entrées des enceintes d'après Bretaudeau, 1996 (p72) Figure 47, une entrée probable pour le Mur d'Hannibal

Ces trois interprétations sont les seules que nous nous permettrons pour l'instant. Il est néanmoins nécessaire de notifier encore une fois, qu'elles ne se basent que sur des observations des ruines de surface. On peut toutefois affirmer que le mode de construction ressemble fort à celui des Alpes maritime et correspond à un dispositif défensif en arc de cercle sur à-pic dont la fonction est encore à déterminer.

8) Conclusion :

Les informations que nous possédons à la suite de ce travail sont donc les suivantes. Nous connaissons une description de la situation environnementale et des contraintes actuelles liées au site. Nous possédons une description de la longueur, de l'emprise au sol et de l'élévation de la structure sur tout son développement et nous avons effectué un relevé au 1:1000 des parties apparentes de la structure. Ce qui nous a permis fin 2006 d'effectuer un essai d'interprétation sur les éléments du mur. Nous savons par "**La carte 1:50000, Orsières, 1878** " que le mur se présentait déjà sous forme de ruines avant 1878 (Rnes=ruines). Nous savons également qu'aucune des hypothèses qui nous sont présentées dans les documents écrits ci-dessus n'a été jusqu'à aujourd'hui confirmée ou infirmée par une investigation archéologique. Ces articles nous permettent néanmoins d'établir un aperçu de l'historique de la recherche sur le mur. Notre collection de comparaison nous permet de mettre en parallèle, le Mur d'Hannibal avec diverses fortifications élevées par les peuples ligures et celto-ligures dans les Alpes Maritimes. Peuples dont le territoire recouvrait les régions alpines, qui servirent de mercenaires aux Carthaginois et aidèrent les armées d'Hannibal à franchir les Alpes. Nous avons également appris récemment en prenant contact avec monsieur Vincent Quartier-La-Tente ; que selon lui les gravures de la cavité de la structure de rupture d'angle nord seraient en alphabet lépontique sinistroverse. Ne possédant aucune photo ou relevé de ces gravures, nous attendons de rencontrer monsieur Quartier-La-Tente pour en obtenir de sa part et notre priorité ensuite sera d'en effectuer nous même lorsque le Mur sera à nouveau accessible. La confirmation ou l'infirmité de analyse de ces gravures sera pour nous une priorité de l'année à venir. Car l'alphabet lépontique sinistroverse servit à transcrire la langue Ligure. Toutefois même sans aucune confirmation archéologique, ces trois coïncidences pourraient nous inciter à ne pas rester si catégorique pour rejeter l'hypothèse d'un lien entre les bâtisseurs du mur et la toponymie. Les Ligures ont eu des contacts avec Hannibal. Cela est une certitude. Nous ne pouvons malheureusement en l'état qu'ajouter cette hypothèse, aux nombreuses déjà existantes. D'autres informations plus inquiétantes nous sont également parvenues lors de nos recherches. Le site ayant servi de zone cible pour des tirs d'artillerie, il a été, à la demande de monsieur Quartier-La-Tente, nettoyé par l'armée. Nous ne pouvons malheureusement pas espérer que les militaires aient effectué la moindre différence entre des éclats d'obus, des déchets et du mobilier archéologique. Aucun mobilier n'a d'ailleurs à notre connaissance été signalé lors de ce nettoyage. Si du mobilier fut ramassé, il se trouve actuellement chez des privé ou plus probablement dans des déchetteries. Le fait que le site ait servi de zone cible pour l'artillerie pendant de nombreuses années nous permet également d'affirmer qu'étant donnée l'étendue de la pollution métallique toutes prospections magnétiques seraient vaines. Nous ont également été signalés dans la zone du site par monsieur Quartier-La-Tente, des trous de petite taille, où on été enlevées des mottes qui ont été ensuite remises en place. Ces trous n'existaient pas ou n'étaient pas visibles lors de notre relevé d'août 2006. Que notre intérêt pour le mur ait éveillé celui d'autres ou que ces trous soient le fait de personnes ignorant l'existence de la structure. La question de la protection du site doit donc être traitée rapidement. Notre travail pour cette année devra donc s'orienter dans trois directions : la prise de conscience par les services officiels de l'intérêt de sauvegarder ce site, la mise au point d'une stratégie d'investigation avec l'office cantonal d'archéologie valaisan et l'interprétation des signes gravés dans la cavité de la première structure d'angle. Néanmoins une inscription ne datant qu'elle-même ; seule l'investigation archéologique du site nous permettra de mieux le comprendre. À long terme une campagne de sondages devrait être envisagée. Les questions au sujet des bâtisseurs du Mur et de sa fonction restent donc en suspend.

9) Bibliographie:

Les ouvrages :

Bretonneau (Georges) : "*Les enceintes des Alpes-Maritimes*", Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, Nice, 1996.

Cavalieri Manasse (Giuliana) & Massari (Garziella) & Rossignani (Maria-Pia) : "*Piemonte, Valle d'Aosta, Liguria, Lombardia*", Guide archologiche Laterza, Roma, 1982.

Istituto di storia della cultura materiale, "*I liguri dei monti : le origini della civiltà contadina nell'Appennino*", L'uomo e la civiltà in Liguria, Sagep, Gênes, 1987.

Institut international d'études ligures & Congrès international d'études ligures, "*Actes du 1er Congrès international d'études ligures : Monaco-Bordighera-Gênes*", Institut international des études ligures, Musée Bicknell, Bordighera, 1952.

Lamboglia (Nino) & Liguri dall'Arno all'Ebro, Actes du congrès "I Liguri dall'Arno all'Ebro" à la mémoire de Nino Lamboglia, *Revue d'études ligures*, années 48-49-50-51, Institut international des études ligures, Bordighera, 1985.

Lattion (Théo) & Quaglia (Lucien) : "*Liddes à travers les âges*", Commune de Liddes, Liddes, 1984, p.169.

Les articles:

Fedele (Francesco) : Préhistoire du Piémont et du val d'Aoste, "*Bulletin des études préhistoriques alpines*", N°5, Société de recherches et d'études préhistoriques alpines d'Aoste, Aoste, 1973, p.39-43.

Quartier-La-Tente (Vincent) : L'énigme du mur d'Hannibal, "*La vallée du Gd-St-Bernard*", N°55, Comités d'animation de Liddes, Liddes, 2005, p.14-15.

Scarzella (Mario & Paolo) : Il castelliere di Zimone, "*Bulletin des études préhistoriques alpines*", N°5, Société de recherches et d'études préhistoriques alpines d'Aoste, Aoste, 1973, p.119-125.

Vuarnet (Emile) : Les Ligures dans les Alpes, "*Pro Alesia*", E. Leroux, Paris, 1936.

Les Cartes :

Carte 1:50000, *Orsières*, 1878, (« Rnes » + ligne brisée).

Carte 1:50000, *Col du grand St Bernard*, 1905, (Report sur pierre + mention « mur »).

Carte 1:50000, *Orsières*, 1935, (sous forme de pointillés), TA-529.

Internet :

<http://membres.lycos.fr/pierdela/maquettes.html>

<http://www.fortlitroz.ch/index.php?p=62>

10) Table des illustrations⁽³⁾ et extraits :

Figure 1	Mur d'Hannibal, photo du deuxième segment de développement longitudinal	1
Figure 2	Cartes et photos aériennes de la situation du Mur d'Hannibal d'après http://www.swisstopogeodata.ch	3
Figure 3	Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum du premier segment de développement longitudinal	4
Figure 4	Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum de la première structure de rupture d'angle	4
Figure 5	Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum du second segment de développement longitudinal	5
Figure 6	Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum de la seconde structure de rupture d'angle	5
Figure 7	Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum du troisième segment de développement longitudinal	6
Figure 8	Mur d'Hannibal, photo et marquage sur planum de la structure complexe	6
Figure 9	Mur d'Hannibal, planum général de la structure	7
Figure 10	Extrait de croquis et de texte sur le Mur d'Hannibal d'après Lattion & Quaglia, 1984 (p.169)	9
Figure 11	Article Internet sur le Mur d'Hannibal d'après Delacrétaç, 1994	10
Figure 12	Article Internet sur le Mur d'Hannibal d'après Delacrétaç, 1994	11
Figure 13	Article Internet sur le Mur d'Hannibal d'après Delacrétaç, 1994	12
Figure 14	Article sur le Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2005 (p.14)	13
Figure 15	Article sur le Mur d'Hannibal d'après Quartier-La-Tente, 2005 (p.15)	14
Figure 16	Fiche descriptive d'après Bretaudeau, 1996	15
Figure 17	Mur d'Hannibal, planum général de la structure	16
Figure 18	Mur d'Hannibal, photo aérienne d'après http://www.swisstopogeodata.ch	17
Figure 19	Mur d'Hannibal, premier segment de développement longitudinal	17
Figure 20	Mur d'Hannibal, la première structure de rupture d'angle	18
Figure 21	Mur d'Hannibal, reste du parement dans le second segment longitudinal	18
Figure 22	Mur d'Hannibal, second segment de développement longitudinal	19
Figure 23	Mur d'Hannibal, la seconde structure de rupture d'angle	19

⁽³⁾ Toutes les illustrations sont de l'auteur, sauf contre indication.

Table des illustrations et extraits (suite) :

Figure 24	Mur d'Hannibal, troisième segment de développement longitudinal	20
Figure 25	Mur d'Hannibal, la structure complexe	20
Figure 26	Le Castellaras du Château ou Cogolin d'après Bretaudeau, 1996 (p.176)	21
Figure 27	Vue aérienne du Cogolin d'après Bretaudeau, 1996 (p.85)	22
Figure 28	Vue du rempart du Cogolin d'après Bretaudeau, 1996 (p.545)	22
Figure 29	Le Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.193)	23
Figure 30	Vue générale du Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.81)	24
Figure 31	Vue aérienne du Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.86)	24
Figure 32	Vue du mur d'enceinte du Camp de la Malle d'après Bretaudeau, 1996 (p.89)	25
Figure 33	Le Courouan ou Camp Romain ou Mounjoun ou Monjoun d'après Bretaudeau, 1996 (p.179)	26
Figure 34	Le Courouan ou Camp Romain ou Mounjoun ou Monjoun d'après Bretaudeau, 1996 (p.179)	26
Figure 35	Le rempart du Courouan d'après Bretaudeau, 1996 (p.90)	27
Figure 36	La rampe intérieure d'accès du Courouan d'après Bretaudeau, 1996 (p.97)	27
Figure 37	Le Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.213)	28
Figure 38	Le fossé du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.95)	29
Figure 39	Pierre levée dans le fossé du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.98)	29
Figure 40	Série de pierre levée du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.99)	30
Figure 41	Vue aérienne du Bas-Montet occidental d'après Bretaudeau, 1996 (p.545)	30
Figure 42	Les axes défensifs d'après Bretaudeau, 1996 (p61)	32
Figure 43	Les axes défensifs du Mur d'Hannibal	32
Figure 44	Les superstructures d'angle d'après Bretaudeau, 1996 (p66)	32
Figure 45	Marquage sur planum des superstructures du Mur d'Hannibal	33
Figure 46	Les entrées des enceintes d'après Bretaudeau, 1996 (p72)	33
Figure 47	Une entrée probable pour le Mur d'Hannibal	33